

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 28 (1982)

Heft: 2

Rubrik: La Suisse au fil des jours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

par Danièle Dubacher

Décembre 1981 :

2 - Le Président de Swissair, M. Armin Baltensweiler est élu à la tête de l'IATA (Association du transport aérien international).

5 - Le groupe Bélier occupe la sous-station de Bassecourt des Forces motrices bernoises (FMB) et peint sur le bâtiment le sigle EDJ (Électricité du Jura).

5 - Manifestation pacifiste à Berne. Les organisations non violentes, tiers-mondistes, féministes, ecclésiastiques, antinucléaires, les partis d'extrême gauche et les associations d'immigrés s'allient pour demander le désarmement de l'Est et de l'Ouest.

7 - Le Déficit des CFF prévu pour 1982 est de l'ordre de 800 millions de francs.

8 - Les assureurs publient leurs statistiques peu réjouissantes. Il ressort qu'en Suisse 40 vols sont commis à l'heure.

8 - Le Conseil national ramène le budget 1982 pour l'aide au développement de 618 à 510 millions ! Le pays qui a le plus haut revenu par habitant en Europe se situe dans le peloton de queue des pays donateurs.

9 - M. Fritz Honegger est élu président de la Confédération avec 210 voix. Quant à M. Pierre Aubert, notre vice-président, il recueille 190 suffrages.

11 - Une seconde initiative fédérale antinucléaire est déposée à Berne. Son but : interdire la construction de nouvelles centrales atomiques après celle de Leibstadt. Elle a été remise en même temps qu'une initiative jumelle intitulée « pour un approvisionnement en énergie sûr, économique et respectueux de l'environnement ».

13 - 2 initiatives sont acceptées en pays vaudois. La première institue un tribunal des baux à loyer et la seconde donne au peuple l'exercice du droit d'initiative cantonal. Participation 22,7 %.

14 - On organise dans presque toutes les villes de Suisse des manifestations de solidarité avec le peuple polonais.

15 - Inauguration du premier tronçon d'autoroute valaisan. 13 km sur la piste montante entre Evionnaz et Charrat et 9 km sur la piste descendante de Martigny à Evionnaz. Coût 100 millions.

15 - Achmed von Wartburg annonce sa candidature au Conseil communal et à la présidence de la ville de Zurich. Son parti : le Chaos nu ; son slogan : Elisez le plus beau ; son programme, entre autres : transformer la ville en terrain de jeux, réserver quelques kilomètres d'autoroutes aux cyclistes, réduire le prix de la bière de 200 à 300 %, accorder aux écoliers la semaine de 5 heures, planter des palmiers sur les quai de la Limmat, et... 12 week-ends par année dans manifs ! (Un Coluche à la française ! Réd.).

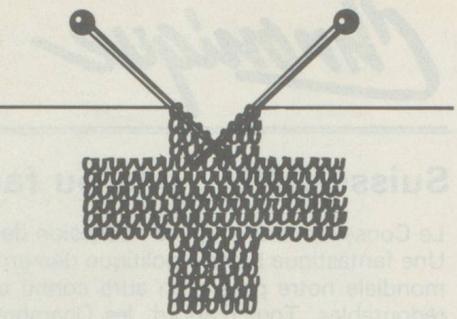
16 - Le Conseil national, après 3 heures de débat, autorise les PTT à engager 1309 fonctionnaires supplémentaires.

17 - Le Conseil national et le Conseil des Etats coupent de 90.000 francs les crédits accordés au Fonds national de la Recherche scientifique.

19 - 15 ans de réclusion pour l'Arménien du Liban qui a tué un employé du Consulat de Turquie à Genève en juin dernier. L'armée secrète de libération de l'Arménie menace le Conseil fédéral de représailles. Recours en cassation déposé.

19 - Les éclaireurs lausannois récoltent une tonne de vivres pour la Pologne. Caritas se chargera d'acheminer cette nourriture à bon port. (De telles actions s'organisent dans tout le pays).

20 - Le journaliste Georges Perrin, bien connu des auditeurs de radio Sottens, disparaît à l'âge de 77 ans.



20 - Vernissage d'une exposition « pas comme les autres » à Romainmôtiers. Les artistes n'y participaient pas puisqu'ils sont tous en prison.

21 - Premier jour de l'hiver. A la grande joie de tous (mis à part quelques automobilistes) la neige tombe en abondance.

23 - Cadeau de Noël pour les jeunes Zurichois. Le Centre autonome est réouvert plus beau qu'avant. Toilettes, douches, réfectoire et chauffage y ont été aménagés.

30 - La Société Tages Anzeiger S.A. achète les droits de tirage du magazine féminin Annabelle. En novembre cette société était déjà devenue propriétaire de Femina.

Janvier 1982 :

1 - Le prix du kilo de pain augmente de 10 centimes.

3 - Premier slalom féminin de l'année. Nouvelle victoire de Erika Hess.

6 - La Croix-Rouge ouvre un centre pour réfugiés à Bex (on en a prévu cinq). Il pourra accueillir environ 80 pensionnaires.

7 - Le plateau suisse est inondé. Pas de victimes et les dégâts ne sont pas encore très importants. En Valais, Zermatt est coupé (pour la deuxième fois de la saison) par les avalanches. Un mètre de neige en 24 heures.

7 - Début décembre 3 banquiers suisses étaient arrêtés en Italie pour exportation illégale de valeurs. Les demandes de mise en liberté présentées par leurs avocats lors du procès, qui se déroule depuis 3 jours, ont été repoussées.